

## COTISATION PROFESSIONNELLE 2021-2022

L'inscription au Tableau des membres et le paiement de la cotisation peuvent se faire via le Portail-membre du nouveau site Internet de l'Ordre, **à compter du 1<sup>er</sup> février 2021**.

### MONTANT DE LA COTISATION PROFESSIONNELLE ET AUTRES FRAIS APPLICABLES

<b>Cotisation professionnelle :</b>	<b>376,53 \$</b>
TPS :	18,83 \$
TVQ :	37,56 \$
Contribution à l'Office des professions du Québec :	29,00 \$
Assurance de responsabilité professionnelle :	7,31 \$
<b>Total :</b>	<b>469,23 \$</b>

Les membres voulant obtenir un formulaire papier pour procéder au renouvellement de leur inscription au Tableau des membres ainsi qu'au paiement de la cotisation professionnelle pour l'année financière 2021-2022, doivent en faire la demande en s'adressant à l'Ordre par courriel à [info@ohdq.com](mailto:info@ohdq.com) ou par téléphone (au 514 284-7639 ou sans frais 1-800-361-2996, poste 201). Des frais de 20 \$ plus taxes s'appliqueront.